NORME INTERNATIONALE

ISO 10240

Troisième édition
2019-12

Petits navires — Manuel du propriétaire

Small craft — Owner's manual

Numéro de référence
ISO 10240:2019(F)

© ISO 2019



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2019

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos ..... **v**

1 Domaine d'application **1**

2 Références normatives **1**

3 Termes et définitions **2**

4 Exigences générales **2**
4.1 Informations requises 2
4.2 Format 2
4.3 Unités et définitions 3
4.4 Illustrations 3

5 Contenu du manuel du propriétaire **3**
5.1 Exigences générales 3
5.2 Introduction du manuel 3
5.3 Informations générales et données du bateau 4
5.4 Nombre maximal de personnes 7
5.5 Chargement 7
5.6 Informations sur le moteur 7
5.7 Informations liées au risque d'envahissement et à la stabilité 7
5.7.1 Dispositions générales 7
5.7.2 Ouvertures dans la coque 7
5.7.3 Pompes de cale et assèchement 8
5.7.4 Stabilité et flottabilité 8
5.7.5 Redressement après chavirage 9
5.7.6 Multicoques habitables susceptible de retournement 9
5.7.7 Talonnage 9
5.8 Informations liées au risque d'incendie ou d'explosion 9
5.8.1 Dispositions générales 9
5.8.2 Moteurs de propulsion, groupes électrogènes, etc 9
5.8.3 Systèmes de gaz 9
5.8.4 Autres systèmes brûlant du carburant 10
5.8.5 Équipements de prévention et de lutte contre l'incendie 10
5.8.6 Échappées de secours en cas d'incendie 10
5.9 Systèmes électriques — Risques d'incendie, d'explosion et de chocs électriques 10
5.10 Caractéristiques de manœuvrabilité 11
5.10.1 Bateaux à moteur 11
5.10.2 Démarrage du moteur 11
5.10.3 Barre de secours 11
5.11 Bonne utilisation — Autres recommandations et informations 11
5.11.1 Prévention des chutes par-dessus bord et remontée à bord 11
5.11.2 Stockage du radeau de survie 11
5.11.3 Danger provenant des pièces mécaniques en mouvement 12
5.11.4 Ventilation en cas d'utilisation d'appareils à combustion 12
5.11.5 Fixation des éléments mobiles 12
5.11.6 Respect de l'environnement 12
5.11.7 Utilisation des réservoirs de rétention 12
5.11.8 Mouillage, amarrage et remorquage 13
5.11.9 Transport sur remorque (le cas échéant) 13
5.12 Espars et gréement des voiliers 13

6 Autres informations **13**

Annexe A (normative) **Introduction générale du manuel du propriétaire** **14**

Annexe B (informative) **Liste des Normes internationales prévoyant l'insertion d'information et d'étiquettes de sécurité dans le manuel du propriétaire** **16**

© ISO 2019 – Tous droits réservés

Bibliographie **18**

 © ISO 2019 – Tous droits réservés

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 188, *Petits navires.*

Cette troisième édition annule et remplace la seconde édition (ISO 10240:2004), qui a fait l'objet d'une révision technique. Elle incorpore également l'ISO 10240:2004/Amd 1:2015.

Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

— l'introduction a été retirée;

— le domaine d'application a été réécrit;

— les références normatives ont été mises à jour;

— la définition précédente du 3.1 (degrés de risque et étiquettes de sécurité) a été réécrite au 5.2;

— le 4.2 a été changé pour refléter les autorisations données par la directive bateaux de plaisance 2013/53/UE;

— le 5.1 a été modifié pour refléter l'extension du domaine d'application des exigences essentielles de la directive 2013/53/UE sur les bateaux de plaisance;

— 5.2 a été modifié pour inclure les degrés de risque et reprendre les termes de l'Annexe A;

— les catégories de conception de bateau ont été mises à jour;

— la charge maximale pour la plaque du constructeur a été clarifiée au 5.3;

— la référence à l'entretien et à la maintenance a été ajoutée;

— la référence à la norme de stabilité des bateaux pneumatiques a été ajoutée;

© ISO 2019 – Tous droits réservés

— le texte du 5.7.5 a été changé;

— les informations relatives au talonnage ont été ajoutées au 5.7.7;

— le texte relatif à la ventilation a été ajouté au 5.8.2;

— une référence à l'ISO 16315:2016 a été ajoutée au 5.9;

— des références à l'ISO 11592-1:2016 et l'ISO 11592-2:2019 ont été ajoutées au 5.10;

— des informations sur les espars et le gréement ont été ajoutées au 5.12;

— le texte de l'Annexe A été amélioré;

— les références de l'Annexe B ont été mises à jour;

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/members.html.

© ISO 2019 – Tous droits réservés

Petits navires — Manuel du propriétaire

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les exigences et les informations devant être incluses dans le manuel du propriétaire d'un petit navire afin de permettre à leur propriétaire/opérateur de l'utiliser en sécurité.

2 Références normatives

Les documents suivants sont référencés dans le texte de sorte que tout ou partie de leur contenu en constitue des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 6185-1:2001, *Bateaux pneumatiques — Partie 1: Bateaux équipés d'un moteur d'une puissance maximale de 4,5 kW*

ISO 6185-2:2001, *Bateaux pneumatiques — Partie 2: Bateaux équipés d'un moteur d'une puissance maximale comprise entre 4,5 kW et 15 kW inclus*

ISO 6185-3:2014, *Bateaux pneumatiques — Partie 3: Bateaux d'une longueur de coque inférieure à 8 m et d'une puissance moteur assignée supérieure ou égale à 15 kW*

ISO 6185-4:2011, *Bateaux pneumatiques — Partie 4: Bateaux d'une longueur de coque comprise entre 8 m et 24 m et d'une puissance moteur nominale supérieure ou égale à 15 kW*

ISO 8099-1:2018, *Petits navires — Circuits d'eaux usées — Partie 1: Rétention des eaux usées*

ISO 8666:2016, *Petits navires — Données principales*

ISO 8999:2001, *Moteurs alternatifs à combustion interne — Symboles graphiques*

ISO 9094:2015, *Petits navires — Protection contre l'incendie*

ISO 10133:2012, *Petits navires — Systèmes électriques — Installations à très basse tension à courant continu*

ISO 10239:2014, *Petits navires — Installations alimentées en gaz de pétrole liquéfiés (GPL)*

ISO 11105:1997, *Navires de plaisance — Ventilation des compartiments moteur à essence et/ou réservoir à essence*

ISO 11192:2005, *Petits navires — Symboles graphiques*

ISO 11547:1994, *Navires de plaisance — Dispositif de protection contre le démarrage avec vitesse en prise*

ISO 11592-1:2016, *Petits navires — Détermination de la puissance maximale de propulsion en utilisant la vitesse de manoeuvre — Partie 1: Navires d'une longueur de coque de moins de 8 m*

ISO 11592-2:2019, *Petits navires — Détermination de la puissance maximale de propulsion en utilisant la vitesse de manoeuvre — Partie 2: Navires d'une longueur de coque comprise entre 8 m et 24 m*

ISO 12217-1:2015, *Petits navires — Évaluation et catégorisation de la stabilité et de la flottabilité — Partie 1: Bateaux à propulsion non vélique d'une longueur de coque supérieure ou égale à 6 m*

ISO 12217-2:2015, *Petits navires — Évaluation et catégorisation de la stabilité et de la flottabilité — Partie 2: Bateaux à voiles d'une longueur de coque supérieure ou égale à 6 m*

© ISO 2019 – Tous droits réservés

ISO 12217-3:2015, *Petits navires — Évaluation et catégorisation de la stabilité et de la flottabilité — Partie 3: Bateaux d'une longueur de coque inférieure à 6 m*

ISO 13297:2014, *Petits navires — Systèmes électriques — Installations à courant alternatif*

ISO 14946:—,[1)]*Petits navires — Capacité de charge maximale*

ISO 15083:2003, *Petits navires - Systèmes de pompes de cale*

ISO 15084:2003, *Petits navires — Mouillage, amarrage et remorquage — Points d'ancrage*

ISO 15085:2003/Amd 2:2017, *Petits navires — Prévention des chutes par-dessus bord et remontée à bord*

ISO 16315:2016, *Petits navires — Système de propulsion électrique*

ISO 80000-1:2009, *Grandeurs et unités — Partie 1: Généralités*

3 Termes et définitions

Pour les besoins de ce document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC gèrent des bases de données terminologiques à utiliser pour la normalisation aux adresses suivantes:

— Plateforme de navigation ISO en ligne: disponible sur https://www.iso.org/obp

— IEC Electropedia: disponible sur http://www.electropedia.org/

3.1
bateau
petit navire
bateau de plaisance et autre embarcation utilisant un équipement similaire, d'une longueur de coque (L_H) inférieure ou égale à 24 mètres

Note 1 à l'article: La longueur de coque (L_H) est définie dans l'ISO 8666:2016.

4 Exigences générales

4.1 Informations requises

Le manuel du propriétaire doit fournir les informations nécessaires pour une utilisation sûre du bateau et de ses équipements et systèmes. Il doit porter une attention particulière à la mise service, la maintenance, l'utilisation correcte, la prévention des risques et la gestion des risques en apportant la considération nécessaire à l'environnement.

Le manuel du propriétaire peut contenir une liste récapitulative des actions à entreprendre avant l'utilisation du bateau.

4.2 Format

Le manuel du propriétaire doit être fourni dans une langue acceptable ou requise dans le pays où il est prévu d'utiliser le bateau. Il peut être multilingue. Si ces informations ne sont fournies que sous forme électronique, les fabricants doivent mettre en place une procédure permettant l'impression du manuel du propriétaire par le propriétaire.

Un manuel du propriétaire générique, c'est-à-dire un manuel qui peut être utilisé pour plusieurs modèles ou types de bateau, peut être utilisé à condition qu'il soit modifié, si nécessaire, pour répondre aux exigences du présent document pour chaque type de bateau. Cela peut être fait à l'aide de suppléments.

1) En cours de préparation. Stade au moment de la publication: ISO/FDIS 14946:2019.

© ISO 2019 – Tous droits réservés